

Chers commerçants, artisans, entrepreneurs,

Dans ce contexte difficile, vous avez peut-être besoin d'un soutien financier.

Connaissez-vous toutes les aides auxquelles vous pourriez prétendre ?

Découvrez notre petit guide pratique pour vous y aider :

1) Pour connaître toutes des aides existantes :

Rdv sur le site de **Dev Up**, l'agence régionale de la Région Centre-Val de Loire, et accédez à un [panorama complet des aides aux entreprises](#).

Cliquez directement sur la mention «Dev Up» pour accéder au site, puis téléchargez le document spécifique au Loiret.

2) Les aides du fonds de solidarité nationale restent accessibles :

Vous pouvez déposer votre dossier jusqu'au 30 juin pour les pertes enregistrées en mai.

Pour cela, rdv directement sur : [le site des impôts](#).

(Cliquez directement sur la mention «site des impôts» pour accéder à la demande d'aide en ligne.)

3) Les aides spéciales prévention de la sécurité sociale pour les TPE :

La sécurité sociale peut vous aider à prévenir les risques professionnels liés à votre activité. Elle subventionne des achats d'équipements ou finance des formations spécifiques.

Rdv directement sur le site [Ameli](#) pour faire votre demande d'aide en ligne.

(Cliquez directement sur la mention «Ameli» pour accéder à la demande d'aide en ligne.)

4) Vous êtes un commerce, une entreprise de moins de 20 salariés :

Pour vous aider à pérenniser votre activité, la Région Centre - Val de Loire et votre communauté de communes vous proposent l'aide du Fonds Renaissance, une avance remboursable de 5000 à 20 000 € (hors micro-entreprises et entreprises en création).

Retrouvez plus d'informations sur [le Fonds Renaissance](#) en [cliquant ici](#).

Pour faire votre demande d'aide en ligne, [cliquez ici](#).

Des questions ? Contactez - nous :

Annie Lalande / 06 42 60 68 64
entente.eco1@pithiveraisgatinais.fr

